

INFORMATIONS AUX VISITEURS

Les familles et proches des défunt vous remercient pour votre calme et votre attitude respectueuse. Un cimetière est, avant tout, un lieu de recueillement.

- Dans les cimetières situés dans Paris, l'accès en véhicule est réservé aux convois et aux personnes âgées de 75 ans et plus ou titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI).

- Par mesure de sécurité, la vitesse de circulation est limitée à 20 km/h au maximum.

- Afin d'éviter les vols, veillez à fermer à clé votre véhicule et à ne pas laisser d'objets de valeur en vue.

Les règles à respecter dans le cimetière figurent dans le « règlement général des cimetières de la Ville de Paris » affiché à chaque entrée et sur www.paris.fr/cimetieres.



→ Pour tout renseignement complémentaire, l'agent d'accueil et de surveillance, est à votre disposition, n'hésitez pas à le consulter.

INFORMATIONS AUX PROPRIÉTAIRES D'UNE CONCESSION FUNÉRAIRE

Les règles de gestion des concessions figurent dans le « règlement général des cimetières parisiens » disponible dans les bureaux du cimetière ou sur www.paris.fr/cimetieres.

1/ Gérer et utiliser la concession est réservé au « concessionnaire » (acheteur d'origine) ou ses « ayants droit » (héritiers officiellement connus du cimetière). Concessionnaire et ayants droit peuvent faire connaître au cimetière les personnes qu'ils acceptent d'inhumer dans leur sépulture. Si vous ne vous êtes pas fait reconnaître comme héritier, renseignez-vous auprès du cimetière.

2/ Entretenir la concession est une obligation pour le « concessionnaire » (ou ses héritiers). Il est invité à vérifier régulièrement l'état de sa concession, en cas d'accident sa responsabilité peut être engagée. En outre, une concession abandonnée peut être reprise par le cimetière, qui placera alors le ou les défunt à l'ossuaire municipal et mettra fin à la concession.

3/ Renouveler la concession est réservé au concessionnaire (ou de ses héritiers). Cette démarche doit se faire dans les 2 ans de l'échéance, au prix en vigueur à la date de l'échéance. À défaut de renouvellement, les restes mortels des défunt seront exhumés, dans le respect et la décence, et placés à l'ossuaire municipal, et le monument démolie. Actuellement, les durées des concessions non perpétuelles peuvent être de 10 ans, 30 ans, 50 ans.

4/ Faire connaître tout changement d'adresse au cimetière, permet au concessionnaire d'être contacté à tout moment. Des coordonnées à jour permettent de réagir sereinement face à une dégradation, une procédure de reprise pour abandon ou la nécessité de renouveler la concession. Pour être prévenus à l'échéance, les ayants droit (héritiers) doivent se faire connaître auprès du cimetière.

5/ Respecter les limites de la concession en ne déposant pas de pots, objets ou jardinières autour de la sépulture permet d'éviter les risques de chute ou d'accident. Par sécurité, les objets placés dans des cheminements et sur les intertombes seront évacués sans préavis.

Retrouvez toute l'information pratique de votre ville sur
paris.fr



CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE

3, boulevard Edgar Quinet 75014 Paris

Tél. : 01 44 10 86 50 - Courriel : cimetiere.montparnasse@paris.fr

Horaires d'ouverture du cimetière

Du 6 novembre au 15 mars

Du lundi au vendredi : 8 h à 17 h 30

Samedi : 8 h 30 à 17 h 30

Dimanche et jours fériés : 9 h à 17 h 30

→ Le public n'est plus admis dans le site un quart d'heure avant la fermeture.

→ Les bureaux de la conservation sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Du 16 mars au 5 novembre

Du lundi au vendredi : 8 h à 18 h

Samedi : 8 h 30 à 18 h

Dimanche et jours fériés : 9 h à 18 h

Vous recherchez

Nom _____

Prénom _____

Date d'inhumation _____

Réponse - Localisation

Division _____ Ligne _____

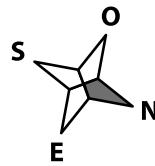
N° de la tombe _____ N° de la concession _____

Date de renouvellement de la concession _____

→ **Très important :** si vous êtes propriétaire ou héritier de la concession, veuillez nous communiquer vos nouvelles coordonnées en cas de changement d'adresse :

À compter du ...

Ma nouvelle adresse est ...



RER M Denfert-Rochereau
 BUS 38 59 64 68 88 216
 OrlyBus

M Gaité
 BUS 58 88 92

Plan du Cimetière du Montparnasse

→ Ouverture : 1824 - Superficie : 18,72 ha

Fontaine
 En hiver, l'ensemble des fontaines est fermé

Point d'accueil et d'information

Toilettes Accessibles

Plan délivré gratuitement

Raspail
 BUS 68

Allées uniquement piétonnières

BUS 59 88
 ENTRÉE Piétons, véhicules

RUE FROIDEVAUX

PORTE FROIDEVAUX
 Piétons

16

9

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

24
 PORTE 5

i
 WC
 PORTE 4

25
 26
 CÉNOTAPHE DE BAUDELAIRE

i
 WC

27
 27

i
 WC

28
 28

i
 WC

29
 29

i
 WC

30
 30

i
 WC

28
 28

i
 WC

29
 29

i
 WC

30
 30

i
 WC

31
 31

i
 WC

32
 32

i
 WC

33
 33

i
 WC

34
 34

i
 WC

35
 35

Allées uniquement piétonnières

BUS 59 88
 ENTRÉE Piétons, véhicules

10

9

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

10
 10

9
 9

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

11
 11

8
 8

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

11
 11

7
 7

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

1
 1

4
 4

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

1
 1

4
 4

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

1
 1

4
 4

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

i
 WC
 ENTRÉE Piétons, véhicules

2
 2

3
 3

Avenue de l'Ouest

15

Allées uniquement piétonnières

M Montparnasse SNCF
 Edgar-Quinet

BUS 28 39 58 82 89
 91 92 94 95 96